



Paris, le vendredi 20 janvier 2012

À

Madame Nathalie Loiseau
Directrice Générale de l'Administration
et de la Modernisation,
27 rue de la Convention

Madame la Directrice générale,

Les organisations syndicales signataires du présent courrier, attirent vivement votre attention sur le semblant de concertation menée par la direction de DSI et qui se traduit par une invitation à une réunion d'échange le 25 janvier prochain, sur la future installation d'une partie des agents de la DSI dans la Halle du site de Convention.

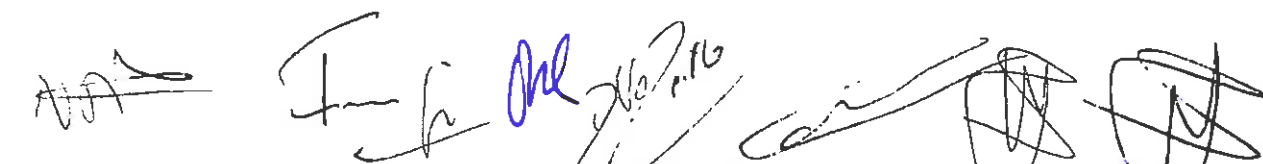
Ce dossier de réaménagement des locaux du ministère ne peut être traité avec les organisations syndicales sous le simple format d'un débat informel conduit exclusivement par la direction de DSI en présence du directeur du SIL.

En effet, dans le cadre des instances paritaires, les organisations syndicales se sont unanimement prononcées défavorablement sur l'occupation pérenne de cet espace par les agents compte tenu de sa configuration.

Par ailleurs, il nous revient que lors de la réunion organisée par la DSI pour ses agents le 17 janvier dernier, la DSI a évoqué la constitution d'un groupe de travail sur l'aménagement de la Halle composé de « représentants des personnels DSI » désignés par la direction elle-même. Il n'appartient pas au directeur des systèmes d'information de choisir ainsi ses interlocuteurs. Seules les organisations syndicales représentatives ont la faculté de désigner leurs représentants dans les instances formelles ou informelles du dialogue social.

Les organisations syndicales représentatives du MAEE vous demandent donc d'organiser de toute urgence une réunion de concertation, avec la participation de la médecine de prévention, afin de débattre de ce projet et de ses conséquences pour les agents afin de trouver conjointement de bonnes solutions durables dans l'intérêt des services et des personnes.

Recevez, Madame la directrice générale, l'assurance de notre haute considération.


PO ASAM-UNSA CFTD CFTC CGT-MAE FO-MAE FSU USASCC